

Marchés de maintenance des équipements techniques - Autorisation de signature

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Afin de faire assurer la maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B et des ascenseurs et des appareils de levage de la Ville, il convient d'autoriser M. le Maire à signer les marchés suivants :

Intitulé du marché	Conditions économiques
Maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B de la Ville de Besançon	Estimation : 392 000 € HT pour 4 ans à compter de l'année 2010
Lot n° 1 : maintenance des matériels de marque CHUBB	Lot n° 1 : attribué à la Société CHUBB Estimation : 45 000 € HT/an
Lot n° 2 : maintenance des matériels de marque SIEMENS	Lot n° 2 : estimation 47 000 € HT/an
Lot n° 3 : maintenance des appareils de marque DEF	Lot n° 3 : attribué à la Société INEO ENERSYS Estimation : 6 000 € HT/an
Maintenance préventive et corrective des ascenseurs et des appareils de levage de la Ville de Besançon	Estimation : 385 000 € HT
Lot n° 1 : travaux de mise en conformité accessibilité handicapée	Lot n° 1 : estimation 110 000 € HT
Lot n° 2 : maintenance préventive et corrective	Lot n° 2 : estimation 55 000 € HT/an (pour 5 ans).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés correspondants.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.